

Collectif Reliance sur les situations de handicap, l'éducation et les sociétés
ISPEF/ Université Lumière Lyon 2
86, rue Pasteur
69365 Lyon Cedex 07
Contact : yves.jeanne@univ-lyon2.fr

**Compte-rendu de l'Assemblée Générale
du
Collectif Reliance sur les situations de handicap, l'éducation et les sociétés**

L'assemblée Générale du Collectif Reliance s'est tenue le 19 mai 2009 à 17h30 à l'Université Lumière Lyon 2, dans les locaux de l'ISPEF (86 rue Pasteur 69007 Lyon), sous la présidence de Charles Gardou.

Le Président fait le bilan de l'activité de l'année écoulée.

Il s'arrête notamment sur l'ajustement qu'a nécessité notre formule éditoriale. Au regard des difficultés chroniques qui affectent les revues de sciences humaines et sociales, le Bureau a décidé de la création de la Collection *Reliance*, qui se substitue désormais à la revue du même nom. La visibilité s'en trouvera améliorée et les ventes en librairie facilitées.

Il annonce la parution du premier volume, intitulé *Le handicap par ceux qui le vivent* (ss dir. Charles Gardou) et les autres livraisons d'ores et déjà programmées :

- Inventer l'existence* (dir. Stéphane Pawloff) ;
- Le handicap au gré des cultures* (dir. Charles Gardou)
- Vieillir handicapé* (dir. Yves Jeanne)

Yves Jeanne, trésorier, dresse ensuite le bilan financier (cf doc. annexé) qui fait apparaître un solde positif de 10 204,55 €.

Les activités effectives de l'association, essentiellement soutien à l'activité éditoriale et organisation d'évènements, amènent le trésorier à proposer une réduction de la cotisation annuelle à 10 euros minimum.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

Quatre projets sont ensuite soumis à débat :

1. « *Nouvelles Lumières sur le Handicap* »

Charles Gardou propose l'organisation d'un évènement annuel, autour d'une personnalité reconnue dans le champ du handicap.

Cet évènement, qui pourrait prendre la forme d'une conférence-débat, ouverte à tous, aurait lieu au cours de la semaine du 8 décembre, d'où la dénomination symbolique de « *Nouvelles Lumières sur le Handicap* ».

Une rémunération serait proposée aux conférenciers sollicités.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

Yves Jeanne accepte d'organiser l'édition 2009 de ces « *Nouvelles Lumières sur le Handicap* ».

L'édition 2010 sera placée sous la responsabilité de Stéphanie Colin ; l'édition 2011, sous celle de Pierre Bonjour ; l'édition 2012, sous celle de Denis Poizat.

2. « 15^{ème} anniversaire du Collectif Reliance (1995-2009) »

Le 15^{ème} anniversaire du Collectif Reliance sera fêté lors de l'édition 2009 des *Nouvelles Lumières sur le Handicap*.

Cet anniversaire sera préalablement préparé par une équipe : modalités, forme, etc.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

3. « Biennale des organismes de formation en travail social en Rhône-Alpes »

Patrick Perrard suggère d'associer le Collectif Reliance à la *Biennale des organismes de formation en travail social en Rhône-Alpes*, prévue début avril 2010 à l'Espace Ecully, dont le thème pourrait être *Faire culture commune*, reprenant ainsi le titre du n°27 de notre revue.

La proposition est acceptée à l'unanimité

4. « Entretiens de Lyon sur le handicap »

Charles Gardou fait ensuite le point sur l'avancée du projet d' « *Entretiens de Lyon sur le handicap* ». Il s'agirait, tous les deux ans, de faire l'état des savoirs avec des scientifiques du plus haut niveau.

La Mairie de Lyon et plusieurs partenaires culturels et financiers se montrent vivement intéressés.

Ce projet d'ampleur nationale et internationale, nécessitant un budget élevé, donnerait lieu à la création de l' « *Association des Entretiens de Lyon* » et exigerait la mise en place d'un secrétariat permanent.

Le projet, que Charles Gardou a esquissé et discuté avec Sylvie Guillaume, adjointe au maire de Lyon, chargée des affaires sociales, de la solidarité, de la santé et des handicaps, Cécile Jacasson, son assistante et Gilles Barbier, Commissaire Général du Salon Handica, sera soumis avant l'été à Gérard Collomb, sénateur-maire de Lyon, auquel la décision appartient.

La discussion s'engage, notamment la dimension extra-hexagonale de l'évènement, sur la place des associations dans un tel projet.

Ce projet, cohérent avec l'action conduite depuis 15 ans par le Collectif Reliance, reçoit un accord unanime

La séance est levée à 19 heures